

## DEMANDE D'AUTORISATION DE TIR D'UN FEU D'ARTIFICE

*A remettre à la commune où le feu sera tiré (au plus tard 1 mois avant la date du tir)*

### A. Informations générales

1) Nature de la manifestation pyrotechnique :

.....

2) Date, heure de début et heure de clôture :

.....

3) Quantité brute (en Kg) et type des feux d'artifice (calibre maximum tiré) :

.....

.....

4) Nom et adresse du bénéficiaire ou de l'organisateur :

.....

5) Nom, adresse, téléphone (portable) de l'artificier responsable du tir :

.....

6) Emplacement du tir (plan ou croquis de situation à annexer) :

.....

.....

### B. Sécurité

1) Nom, adresse, téléphone (portable) du responsable de la sécurité :

.....

2) Mesures de sécurité prévues :

En  
personnes : .....

En  
matériel: .....

3) Protection du public avec, le cas échéant, un plan d'évacuation du public :

Oui Descriptifs des mesures : .....

.....

Non

4) Fournisseur et emplacement du stockage temporaire des feux d'artifice :

.....

.....

### C. Divers

1) Accord du propriétaire du terrain : Oui

Nom du propriétaire : .....

2) Remarques : .....

3) Liste des documents annexés :

Plans – croquis

Assurance responsabilité civile

Plan de situation du stockage temporaire

Plan d'évacuation du public

Autres

Lieu et date : ..... Le demandeur : .....

**D. Préavis**

Préavis de la commune de : .....

- positif → Dossier à transmettre à la police cantonale pour examen et décision  
**au plus tard 15 jours avant la date du tir.**

Police cantonale  
Bureau des armes  
Centre Blécherette  
1014 LAUSANNE

Lieu, date, timbre et signature :

- négatif → Idem que ci-dessus, pour information.

Eventuel motif : .....

.....

---

Remarques :